

## Communiqué de *Roya citoyenne*

**Raphaël, 19 ans,  
convoqué devant le tribunal correctionnel de Nice  
pour « aide à l'entrée, au séjour et à la circulation d'étrangers  
en situation irrégulière »  
lundi 2 octobre à 13h30**

« Dimanche 25 juin 2017 en soirée : Quatre personnes sont à la gare de Fontan-Saorge. Elles ont besoin d'être hébergées. Malheureusement, ce soir-là, à Saorge personne ne le pouvait. Il est impossible d'imaginer les laisser dormir dehors. Vers 22h30 Raphaël va donc les chercher. Ils lui disent qu'ils veulent rester en France. Il n'y a pas d'autre solution que de les amener chez Cédric Herrou où ils peuvent être hébergés dans des tentes. Il n'y a pas de frontière à passer. Il ne leur demande pas quelle est leur situation. C'est seulement à dix kilomètres.

Raphaël est arrêté par un barrage de gendarmes mobiles juste à la sortie de Breil. Il est menotté et amené à la gendarmerie de Breil avec ses quatre compagnons, puis placé en garde à vue jusqu'au lendemain 18h45. Il est informé qu'il est inculpé « d'aide à l'entrée, au séjour et à la circulation d'étrangers en situation irrégulière. »

***Roya citoyenne* dénonce une fois de plus les poursuites à l'encontre de citoyens solidaires de personnes en détresse.**

***Roya citoyenne* appelle à soutenir Raphaël  
à partir de 13 H LUNDI 2 OCTOBRE  
devant le Tribunal de grande instance de NICE.**

